Vol. 2 No 1
Octobre 1985
FNEEQ-CSN

Une journée (pas) particulière

6h00... Jeudi, ... février 1985. Encore bien au chaud, sous les couvertures, j'entends le radio-réveil turluter un air qui se veut bien entraînant.

— «Il faut que je me lève, sinon je vais être en retard.»

6h05... — Bon, y a pas à dire, là c'est vrai, je me lève.» Et c'est ainsi que débute la journée. Durant les 35 à 40 minutes qui suivent, les trajets: chambre-chambre de bain, chambre de bain-cuisine, cuisine-chambre seront faits et refaits continuellement ponctués des besoins et des humeurs de chacun. Faire une brève toilette, commencer à me maquiller.

— «Ah! bonjour E... (c'est mon aînée), comment ça va?...»

— «Salut!...»

— (Euh! elle ne s'est pas levée du bon pied celle-là, n'insistons pas).

Courir à la cuisine: moudre le café, mettre la table, revenir finir de me maquiller.

— (Tiens, la T.V. est ouverte!)

I... (c'est mon petit dernier), ferme la T.V. On ne l'ouvre pas le matin. Tu le sais, ça!»

— «Juste une minute?»

— «Non, pas question.»

— «Heurk! c'est plate!»

6h20... Re-cuisiner, faire le jus d'orange, essuyer le verre de lait renversé...

— «Qui a renversé le verre de lait?»

— «Pas moi...»

— «Pas moi...»

— «—»

«Personne, évidemment!»

La radio annonce: «Il est...»

6h40... «Déjà... vite! Il faut que je m'habille.»

Re-chambre, re-cuisine ...hop! je suis arrêtée dans l'escalier.

— «Peux-tu me signer mon contrôle?»

— «Pas le matin, C...!»

— «C'est important, j'en ai besoin, absolument besoin aujourd'hui, la maîtresse a dit que ceux qui ne le rapporteraient pas auraient une retenue.»

— «Bon, bien, apporte-moi un crayon.»

6h50... Re-cuisine: placer deux rôties dans le grille-pain, me verser une tasse de café.

Entre deux bouchées, j'aperçois le contrôle à signer sur le coin de la table. Résultat: 40% J'appelle la coupable, en vain. Tant pis, je signe et me promets de revoir ça ce soir.

Re-chambre de bain: me brosser les dents, remettre une mèche de cheveux rebelle en place et me voilà prête.

Du fond de la cuisine, me parvient l'éclatement d'une querelle pour le «pot de beurre de peanut».

7h10... — «C'est lui, qui a commencé...»

— «C'est moi, qui l'avait en premier...»

— Là, allez voir votre père... Moi, je pars...

Baisers, saluts à tout le monde et me voilà sur le balcon. Zut!... j'ai oublié les travaux des étudiant-es. Retour dans la maison, je m'empare des documents en question, puis fais démarrer l'auto.

Voir une journée p. 4

Pédagogie féministe

Les 1er et 2 novembre nous parlerons pédagogie féministe à la FNEEQ et ce, quoiqu'il arrive au niveau de la négociation! Nous avions abordé «timidement» cette question l'an passé dans notre document **S'TROUVER UNE JOB C'EST BIEN DUR.** Cette fois-ci nous aimerions pousser le questionnement et la réflexion un peu plus loin lors de notre prochaine session-femmes.

Nous nous demanderons, entre autres:

- *Quelle est la meilleure façon de faire passer un contenu féministe dans nos cours? Est-il plus facile en 1985 d'afficher ouvertement nos couleurs? Est-il plus stratégique de créer des «sections féministes» ou de viser à intégrer le point de vue partout? Le féminisme est-il plus «intériorisé» par nos étudiantes et nos étudiants ou subit-il un recul?*
- *L'enseignement traditionnel de type magistral convient-il aux femmes (enseignantes et étudiantes)? Avons-nous développé des alternatives qui répondent mieux à nos besoins?*
- *Que faisons-nous pour favoriser une meilleure intégration des étudiantes inscrites dans les disciplines scientifiques et technologiques? Quelles approche avons-nous développées pour favoriser un meilleur apprentissage?*

Dans le cadre de cette session, nous avons contacté des femmes enseignantes qui ont contribué à l'avancement de la question que ce soit au niveau théorique ou organisationnel:

- Greta NEMIROFF, directrice du programme New School (cegep Dawson), auteure de nombreux articles sur le sujet;
- Shirley PETTIFER du «Women Studies» de Vanier, Ste-Croix;
- Lesley LEE ex-présidente du Comité de la condition féminine de la C.S.N. qui a travaillé sur la question «femmes et science».

Cette session s'adresse à toutes les femmes de la FNEEQ qu'elles enseignent au niveau secondaire, collégial ou universitaire.

Nous espérons que vous viendrez nous faire partager vos expériences, vos réflexions ou vos interrogations.

Montréal, le 15 septembre 1985

Comité femmes Fneeq,

Bonjour vous,

partie du Québec depuis un certain temps, j'ai entendu parler de votre comité par la radio et les journaux, et j'aurais quelques questions à vous poser. Je voudrais savoir depuis combien de temps vous existez? Quelles sont vos réalisations? Quels sont vos projets? Je voudrais savoir aussi si vous êtes contre les hommes. Quel est votre mode de représentation? Est-ce que vous représentez toutes les femmes de la fédération? Si une position de femmes de la fédération diffère de l'ensemble de la Fneeq, qu'advient-il? J'ai entendu dire que chez vous, le mode de négociation était radicalement changé, ça veut dire quoi au juste? Est-ce que vous vous préoccupez de l'accès à l'égalité?

J'espère que vous me répondrez vite.

Marianne

Chère amie,

Quel étonnement de se voir poser la question à savoir si nous sommes contre les hommes. Avant d'y répondre, j'aimerais te parler de notre comité. J'ajouterai quelques précisions sur la modification du mode de négociation, en particulier sur les conséquences pour les femmes travailleuses dans les secteurs public et para-public et je t'expliquerai où nous en sommes rendues par rapport à l'accès à l'égalité. Pour terminer, une mise au point sur l'état actuel du dossier accès à l'égalité. Peut-être seras-tu à même de juger que nous ne sommes pas contre les hommes!

Les débuts du comité

Le comité femmes de la FNEEQ existe déjà depuis juin 1982. Il a été formé à l'origine dans le but de briser l'isolement des femmes de la fédération, de créer et développer des liens entre elles, de défendre les dossiers femmes et appuyer ou mettre sur pied des comités femmes à la FNEEQ. Déjà le comité était préoccupé par le fait que son mandat se devait d'être large et non restreint à la convention collective, allant plutôt dans le sens d'un comité dont la tâche serait de lutter contre toute forme de discrimination faite envers les femmes. Beaucoup de travail en perspective. Le comité a cependant réalisé quelques-unes de ses intentions premières mais beaucoup reste encore à faire.

Nos priorités de travail

J'ai peur en faisant l'énumération d'en omettre, mais permets-moi d'en souligner quelques-unes: mise sur pied du réseau-femmes, lieu d'échanges, de rencontres et de décisions pour les femmes de la fédération, sensibilisation d'action face au phénomène du harcèlement sexuel, enquête sur la situation des femmes de la FNEEQ, publication d'une brochure sur l'accès à l'égalité dans l'enseignement et nous publions régulièrement un bulletin, Réseau femmes. Nous avons de plus tenu un Conseil fédéral spécial sur la question des femmes. Nous avons déjà vécu une négociation dans le secteur public et nous nous préparons à en vivre une autre dans les cegep. Beaucoup de syndicats des maisons privées d'enseignement et des universités négocieront aussi cette année.

En lien avec les négociations, une de nos tâches importantes cette année, sera de mettre l'accent sur le dossier de l'accès à l'égalité. Nous souhaitons aussi tenir compte davantage des intérêts des femmes enseignant dans les universités et les collèges privés.

Les pouvoirs du comité

Notre comité se compose de 8 femmes qui proviennent en ce moment des cegep et des chargées de cours des universités; cependant nous espérons bientôt recruter un membre des écoles et collèges privés. S'y rajoutent la présidente de notre fédération ainsi que la négociatrice pour les dossiers femmes dans les cegep. Notre comité a droit de parole et de recommandation dans les instances de notre fédération. De plus, si la position du réseau et du comité diverge des positions recommandées d'une instance à l'autre, nous pouvons la défendre jusqu'à ce que les instances décisionnelles aient pris position.

Ce que nous représentons

Nous n'avons pas la prétention de représenter toutes les femmes de la fédération, cependant les dossiers que nous défendons nous concernent toutes. Nous avons un vécu et une perception différentes de phénomènes tels le harcèlement sexuel ou la discrimination systématique, mais ils affectent objectivement toutes les femmes. Faire en sorte que la spécificité des problèmes vécus par les femmes, dans la vie ou au travail, soit reconnue, est l'une des raisons d'être essentielle d'un comité femmes dans une organisation syndicale.

Les conditions de travail des femmes dans l'enseignement et le secteur public, sont menacées

Au sujet de la modification des règles de négociation dans

les secteurs public et para-public, je te fais grâce des détails de la loi 37. La FNEEQ et la CSN ont publié des documents d'analyse assez complets. Ce qu'on peut retenir, c'est que nos conditions de travail seront particulièrement affectées. Tu dois savoir que la majorité des travailleuses et travailleurs du secteur public et para-public sont des femmes. Il n'y a qu'un petit pas à faire pour dire que les enjeux à court terme pour les femmes sont l'ensemble des conditions de travail des femmes salariées et à long terme, leur droit à un travail décent, reconnu à sa pleine valeur. C'est principalement ceci que je voudrais t'exposer; tu me pardonneras j'espère les quelques raccourcis dans ma démonstration.

Tout d'abord, la loi 37 institue un mécanisme de comparaison entre la rémunération des secteurs privés, d'une part, et des secteurs public et para-public, d'autre part. C'est à partir du résultat de ses comparaisons que se «négociera» notre rémunération. On ne peut que remettre en cause ce principe de comparabilité et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, le fait même de comparer présuppose que l'on considère les données du point de référence comme «convenables», dans ce cas ce sont les salaires, les avantages directs et indirects (régime de retraite etc...). Or pour les femmes, le secteur privé se caractérise par ses bas salaires, la précarité des emplois, une discrimination salariale basée sur le sexe (les emplois masculins sont mieux rémunérés), un faible taux de syndicalisation, l'absence de congés parentaux, etc...

On comparerait donc à la rémunération des secrétaires dans les entreprises privées celle des secrétaires dans les cegep par exemple. Tu sais combien les professions fortement féminisées (les fameux ghettos) sont sous-évaluées. Lors des dernières négociations, on avait réussi à corriger quelque peu certaines discriminations salariales; il semble que l'on pourrait reculer. Un autre aspect de cette méthode pose un problème: près de la moitié des employées et employés des secteurs public et para-public se retrouvent dans les catégories d'emplois non-comparables. Selon les dires du Conseil du Trésor, ce sont des emplois où l'État est le seul employeur ou l'employeur majoritaire par exemple, les enseignantes, les infirmières et les auxiliaires-infirmières. Sauf dans le cas des enseignantes et enseignants des cegep, tous sont des «ghettos» féminins. Ces emplois seront comparés à d'autres sur la base soit de relations qui ont existé entre ces corps d'emploi dans le passé ou soit de caractéristiques communes qu'ils présentent. Il faudra s'assurer qu'il n'y ait pas sous-évaluation des tâches - caractéristique aux emplois féminins.

Pour ce qui est des emplois comparables, il faudra s'assurer que les tâches comparées sont de valeur égale. Beaucoup d'autres problèmes méthodologiques se posent. Ce qu'il faut cependant retenir c'est d'abord tout le problèmes de la sous-évaluation du travail des femmes particulièrement dans le secteur privé ou l'écart salarial homme/femme est plus grand, et surtout le fait que privilégier le secteur privé où l'écart salarial comparaison c'est supposer que les travailleuses de ce secteur sont en mesure de revendiquer et négocier de meilleures conditions de travail. Or dans la plupart des cas ce n'est pas possible, elles sont isolées et peu syndiquées.

Un autre aspect de la loi 37 va encore affecter particulièrement les femmes. La négociation se fera par secteur et par niveau. Ceci conduit à une fragmentation du pouvoir de négociation ainsi qu'à un rétrécissement du champ de négociation. Tu sais combien la syndicalisation des secteurs public et para-public a pu nous assurer un cadre de travail plus avantageux que celui des travailleuses non-syndiquées. Il n'y a qu'à penser aux congés de maternité qui sont maintenant rémunérés et où nous pouvons accumuler notre ancienneté. Nous avons pu mettre de l'avant d'autres préoccupations (comme le harcèlement sexuel, les garderies, l'accès à l'égalité) qui touchent l'ensemble des femmes en emploi. C'est un fait bien connu que le secteur public et para-public a longtemps joué le rôle de locomotive pour les travailleuses et travailleurs du secteur privé. La décentralisation des négociations affaiblira certainement notre pouvoir de négociation et par conséquent limitera nos possibilités de revendication.

Plusieurs de celles-ci ont jusqu'à présent été discutées à l'échelle nationale, pour plus d'un réseau à la fois (par exemple les droits parentaux). Pourrait-on voir des situations où, les femmes sont minoritaires (comme chez nous à la FNEEQ), on ne retiendrait pas certains aspects de l'organisation du travail comme sujet de négociation? Ainsi, d'une part les travailleuses du secteur public et para-public perdent un certain rapport de force et d'autre part nos acquis, si dilués, ne peuvent plus servir de normes aux autres travailleuses. Il y en aurait long à dire à ce sujet et mon petit mot deviendrait un document fleuve. Là encore, quelques analyses plus poussées ont été faites, tu pourras toujours y référer si le sujet t'intéresse plus particulièrement (tu n'as qu'à nous appeler).

Lucie

NOTE DE L'ÉDITION:

Pour des raisons d'espace, il nous est impossible de publier cette lettre en entier. C'est donc à suivre au prochain numéro...

LES PETITES ANNONCES

Une expérience à partager? Un article intéressant à diffuser? Une analyse, un point de vue «FEMMES» ou encore vous avez un film, une activité, un livre à suggérer ou à présenter aux femmes?

N'hésitez pas, le RÉSEAU-FEMMES étant le journal des femmes de la FNEEQ, adressez votre commentaire au COMITÉ-FEMMES. Nous comptons sur votre collaboration au RÉSEAU-FEMMES pour les prochains numéros, puisqu'il appartient à chacune de nous d'en faire un journal à notre reflet.

Faites parvenir vos articles au COMITÉ-FEMMES, à la FNEEQ, à l'attention de Janice PAQUETTE, 1601 ave de Lorimier, Montréal, P.Q. H2K 4M5.

Merci à toutes.

• Une journée

7h15... Je me remémore mes préoccupations de la maison:

— ne pas oublier de reparler du contrôle ce soir...

— revoir E..., pour savoir ce qui ne va pas...

— stimuler C... pour sa pratique de piano...

— ne pas oublier de prendre rendez-vous chez le dentiste, I... m'a dit qu'elle pensait avoir une carie, et tout au long de ce parcours, que j'effectue un peu comme une somnanbule, mes pensées s'en vont vers ma journée de stage...

— il faut que je parle à N..., elle a de la difficulté à entrer en communication avec ses client-es...

— comment ça se fait que je ne vois S... que dans le corridor ou bien au poste? Elle n'est jamais auprès de sa cliente...

— B... m'a dit qu'il était en amour avec Julie mais il va falloir qu'il revienne sur terre avant la fin du stage...

7h25... Stationner, descendre l'escalier, parcourir les corridors jusqu'au vestiaire, reprendre l'escalier, monter quatre étages et me retrouver sur l'unité.

7h35... Un bonjour aux «filles de nuit», l'on s'informe de part et d'autre,

— «grosse nuit?...»

— «bah! tranquille jusqu'à 2h00, après ça n'a pas arrêté... une césar d'urgence, une accouchée qui..., deux...»

— «y a des stagiaires, aujourd'hui?»

— «oui...»

— «les filles de jour sont chanceuses, parce qu'il y a de l'ouvrage.»

— (Tiens en voilà une qui apprécie les stagiaires.)

— Un coup d'oeil rapide au cardex, aux dossiers des clientes assignées aux étudiant-es et déjà ceux-ci et celles-ci arrivent avec le personnel de jour.

7h50... C'est le rapport de nuit.

— (Tout le monde est là, mais il en manque encore deux... qu'est-ce qu'ils ou elles peuvent bien faire?)

— Tes étudiant-es sont en retard, ce matin?

— ...(C'est le chef d'unité. Ça commence bien la journée, mais qu'est-ce qu'ils ou qu'elles font?)

8h05... Aller voir N..., chambre 232 (soluté infiltré) ...B..., chambre 264 (elle a pris une tension artérielle à 180/120, qu'est-ce qui se passe? Il faut que je vérifie ça...).

— Vérifier les médicaments de T...

«Que donnes-tu à ton patient?»

«Une pilule... c'est du parlodel!»

«Sais-tu la composition, les effets?

...»

«Euh! non.»

«Alors, cherche-le et je vais revenir.»

— Aller voir F... à qui j'ai dit de se rendre en salle d'accouchement.

«Ça va?... tu as écouté le rapport de nuit?»

«Oui, il devrait y avoir un accouchement dans environ une heure, j'ai rencontré l'infirmière qui s'en occupe, ça va.»

«Bon, c'est parfait, je rejoins les autres en maternité, si tu as besoin, tu m'appelles, d'accord?»

— Revérifier le médicament:

«Quelle est la prescription?»

«un comprimé, bid.»

«Tu es certaine, regarde, c'est un demi...»

«Ah!...»

8h15... — «Tiens, mes deux retardataires!»

«On a manqué l'autobus...»

«Bon, ça va, demandez à N..., je lui ai demandé de prendre vos signes vitaux.»

«Tout le monde aux cabarets à présent.»

8h30... Et c'est ainsi que se déroule ma journée d'enseignement. L'étudiant-e en apprentissage, le client ou la cliente à satisfaire et le personnel de l'unité font partie du train-train quotidien des journées de stage. Pas question d'avoir une pause; à l'occasion un dix minutes en avant-midi, entre un bain au lit à compléter ou la démonstration à l'étudiant-e sur la façon de placer le bébé au sein pour que l'allaitement s'effectue correctement.

C'est aussi l'étudiant-e, rencontré-e à la sauvette, avec qui on va discuter de son plan de soins, de son interaction, vérifier ma perception de sa difficulté de contact avec sa cliente, écouter cet-te autre, les yeux dans l'eau, me raconter son émerveillement face à l'accouchement auquel il-elle vient de participer.

En stage, la journée ressemble à un sprint continuel. Et à la fin du stage, l'impression du «sprinteur» d'être crevé, on la ressent.

C'est à ce moment que je me laisse aller à rêver à des semaines régulières d'enseignement. Enseigner 12 ou 15 périodes de cours par semaine plutôt que mes 24 à 32 heures/semaine, travailler de 9h00 à 5h00 plutôt que de 7h30 à 16h30 avec une heure ou plus de correction, de recherches en soirée.

Mais alors, pourquoi continuer?

Parce que...

Parce que j'aime ça... Il y a quelque chose d'irrationnel dans le travail que j'effectue, quelque chose qui ne s'explique pas, qui se vit.

Hélène BOISONNEAULT,
professeure en techniques infirmières,
Cégep de Limoilou

Le Comité Femmes 85-86

Noms	Dossiers	Libération A-85
BOIVIN, Lise Cégep St-Jérôme Trav. (514) 436-1580 poste 231	• coordination du Comité-Femmes • la négociation	0.5
CÔTÉ, Denyse Syndicat des chargées et chargés de cours UQAM 527-4924	• femmes dans les universités	0.2
LAMBERT, Lucie Cegep Dawson 273-2238	• consolidation du réseau	—
PAQUETTE, Janice Cegep Vanier Trav. (514) 744-7053	• coordination du Journal «Réseau» • traduction	0.2
PIROTTE, Nadine Cégep André-Laurendeau	• organisation des sessions • nouveaux projets	—

Il reste trois postes à combler dont une représentante du privé. Avis aux intéressées...

Sont rattachées au Comité Femmes:

MASSE, Madeleine	• notre négociatrice
PELLERIN, Rose	• responsable politique du Comité Femmes
PEPIN, Marie	• salariée à l'information

Permanence:

Une permanence au local du Comité-Femmes est actuellement assurée du mardi midi au vendredi, 16:00 heures. Nous espérons bientôt couvrir les cinq jours... N'hésitez pas à nous contacter à la FNEEQ, aux numéros: 598-2219.